

Assemblée Générale Trait d' Union Arts et Loisirs Marmagne 71

23 juin 2017

La présidente Françoise Guerrier ouvre cette assemblée par un mot d'accueil.

Rapport moral de la présidente

Les objectifs de notre association n'ont pas changé .Il s'agit de proposer à nos 138 adhérents dans la convivialité et l'entraide des activités culturelles, manuelles et récréatives(peinture, voyage ,gymnastique, mosaïque , vannerie, œnologie, informatique, après midi récréatif..).

Vous aurez une vision plus précise du bilan de nos ateliers et manifestations dans la présentation du rapport d'activités que vous pourrez retrouver sur notre site internet et notre page Facebook.

L'implication active des bénévoles pour l'organisation des repas, du voyage annuel, du marché artisanal, de la foire aux plantes permettent de resserrer les liens sociaux .

Les adhérents qui pratiquent des activités spécifiques ne se côtoient pas forcément et oublient qu'ils évoluent dans un cadre associatif et ce que cela implique.

Nous lançons un appel pour renforcer le conseil d'administration et prendre part au fonctionnement de notre association.

Nous remercions vivement Mr le Maire et son conseil municipal pour son aide financière et matérielle lors de nos manifestations et pour la mise en place de la salle des associations pour nos ateliers.

Merci à nos adhérents qui se dépensent sans compter pour faire vivre Le Trait d'Union Arts et Loisirs.

Rapport financier du trésorier

Le trésorier Jean Burgaud présente et commente le bilan financier de l'exercice écoulé.

DEPENSES		RECETTES	
GENERALES		GENERALES	
Frais de fonctionnement	150,45 €	Participation 14 juillet	31,00 €
Achat scan photo *tablette	481,33 €	Cotisations adhérents	1 677,00 €
Prime d'assurance	170,91 €	Subventions communale	688,00 €
Frais site internet trait d'union	69,00 €	Intérêts crédit agricole	88,75 €
Remboursements frais déplacements	452,00 €	Dons frais de déplacements	452,00 €
TOTAL	1 323,69 €	TOTAL	2 936,75 €
ACTIVITES		ACTIVITES	
Foire aux plantes	1 090,33 €	Foire aux plantes	1 957,90 €
Ateliers	7 921,84	Ateliers	6 675,00 €
Voyage	3 754,50 €	Voyage	3 013,00 €
Marché artisanal	542,39 €	Marché artisanal	1 217,40 €
Tombola + gouter	114,45 €	Tombola + gouter	306,20 €
Carnaval + Bûche de Noël	894,48 €	Carnaval + Bûche de Noël	0,00 €
Repas, réunion, réception	2 185,12 €	Repas, réunion, réception	1491,00 €
NAP	214,27 €		833,96 €
TOTAL	16 717,38 €	TOTAL	15 494,46 €
Total général	18 041,07 €	Total général	18 431,21 €
Solde au 6 juin 2017		390,14 €	

Le vérificateur des comptes Daniel Desroches atteste de l'exactitude des comptes au 06/06/2017 et confirme que le bilan qui présenté est sincère et conforme aux soldes des avoirs en espèces, sur le compte courant et le compte sur livret. (*Rapport joint en annexe*)

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport financier et il est donné quitus au trésorier.

Marie Matrat est candidate pour entrer au conseil d'administration.

Intervention de Mr Le Maire qui excuse les adjoints ; il félicite l'association qui évolue dans la convivialité et crée du lien social .Il remercie les personnes qui sont intervenues pour animer les NAP Les prévisions pour 2017/2018 sont à l'étude.

L'assemblée se termine par un moment convivial avec les personnes présentes.

La Présidente

La Secrétaire

Le Trésorier

ANNEXE

Rapport du vérificateur aux comptes

Au vu des cahiers de compte et des pièces justificatives, nous avons relevé à l'arrêt des comptes le 06/06/2017

Au 31/05/2016, le solde du compte était de : 14875,36 €

Recettes de l'exercice 2016/2017 : 18431,21€

Dépenses de l'exercice 2016/2017 : 18041,07 €

Solde de l'exercice 2016/2017 : 390,14 €

Solde prévisible sur le compte : **15265,50€**

Avoir

Caisse 225,78 €

Cahier de comptes 2862,87 €

Caisse goûters. 253,93 €

Livret 11922,92 €

Solde réel Trait d'Union au 06/06/2017 **15265,50 €**

Nous ne constatons aucun décalage entre le solde prévisible qui était de 15265,50 € et le solde réel.

Ajustement du relevé de banque

Relevé internet à la date du 06/06/2017

3944,43 € Sommes non émargées

(dépenses-recettes). • - 1081,56€

Total : 2862,87 €

Correspondant au compte vérifié sur le cahier de comptes. Après vérification, je vous confirme que le bilan qui vous est présenté est sincère et conforme aux soldes des avoirs en espèces, sur le compte courant et le compte sur livret

Arrêté la somme de 15265,50 € (quinze mille deux cent soixante-cinq euros et cinquante centimes)

La Présidente

Le Trésorier

Le Vérificateur aux comptes

D. DESROCHES
Desroches

Commentaires et préconisations du vérificateur

Le vérificateur aux comptes étudie l'exactitude des comptes mais ne juge pas la pertinence des activités.

L'association s'est dotée de moyens de contrôle fiables utilisés lors des bilans de manifestations ou à chaque relevé bancaire mais également pour un suivi au jour le jour, toutes ces opérations de préférence en binôme.

Il est prudent d'avoir en réserves une somme correspondant aux dépenses incompressibles de l'association pour la saison à venir ainsi qu'une provision permettant de pallier le déficit éventuel des manifestations envisagées.

Le Trésorier et la Présidente peuvent être félicités pour la tenue des comptes et pour leur souci constant d'en améliorer la gestion.